

Service des finances

Rencontre des
directeurs exécutifs
et des
responsables
administratifs

19 janvier 2011

ORDRE DU JOUR

- **État de la situation : états financiers au 31 mai 2010**
- **Projections budgétaires 2011-2012**
- **Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012**
- **Processus budgétaire 2011-2012**
- **Loi 100**
- **Frais institutionnels obligatoires (FIO)**
- **Fin d'année financière de la Recherche**
- **Formation**
- **Approvisionnement responsable**
- **Recouvrement**

**ÉTAT DE LA SITUATION :
ÉTATS FINANCIERS AU
31 MAI 2010**

Université Laval
Résultats (PCGR présentés distinctement)
de l'exercice 2009-2010
(en milliers de dollars)

	2010	2009 Redressé (voir note)
Produits		
Droits de scolarité	73 252	66 818
Services à la collectivité	8 910	9 880
Services rendus à l'extérieur	22 985	24 375
Placements	1 383	2 332
Service et aide aux étudiants	19 318	17 733
Entreprises auxiliaires	16 808	17 113
Subvention - MELS	361 693	347 464
Fondation de l'Université Laval	384	387
Autres subventions et revenus	12 169	11 448
	<u>516 902</u>	<u>497 550</u>
Charges		
Enseignement et recherche libre	321 118	311 447
Services à la collectivité	9 105	8 715
Recherche	13 987	13 839
Fonctions de soutien	135 203	129 757
Services et aide aux étudiants	18 911	17 561
Entreprises auxiliaires	16 244	17 153
Intérêts sur dette	1 040	2 092
Contribution additionnelle aux régimes de retraite	1 000	0
	<u>516 608</u>	<u>500 564</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant PCGR	<u>294</u>	<u>(3 014)</u>
Impact des PCGR		
Transfert des acquisitions au Fonds des immobilisations	13 823	13 064
Transfert des contributions aux autres Fonds	12 973	6 623
Avantages sociaux futurs selon PCGR	(34 010)	2 478
Variation de la provision pour vacances à payer	(794)	(1 364)
Impact des PCGR	<u>(8 008)</u>	<u>20 801</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges selon PCGR	<u>(7 714)</u>	<u>17 787</u>

Université Laval
Évolution du solde de fonds (PCGR présentés distinctement)
de l'exercice 2009-2010
(en milliers de dollars)

	2010	2009
Solde au début tel qu'établi	(126 457)	(116 210)
Excédent (insuffisance des produits par rapport aux charges)	294	144
Virements inter-fonds	(57)	71
Variation des autres éléments du solde de fonds	<u>2 866</u>	<u>(10 462)</u>
Solde à la fin avant impact des PCGR	(123 354)	(126 457)
<i>Impact des PCGR</i>		
Redressements des exercices antérieurs	(141 706)	(139 593)
Redressement du résultat de l'exercice	(8 008)	17 643
Virement au Fonds des immobilisations	(13 823)	(13 064)
Virement des contributions aux autres Fonds	(12 973)	(6 623)
Virement de soldes reportés au Fonds avec restrictions	(4 065)	0
Autres redressements des virements inter-fonds	(2 843)	(69)
Solde à la fin présenté aux états financiers selon les PCGR	<u>(306 772)</u>	<u>(268 163)</u>

Université Laval

Résultats

de l'exercice terminé le 31 mai 2010
(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations	
	2009		2009		2009	
	2010	Redressé	2010	Redressé	2010	Redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Droits de scolarité	73 252	66 818	-	-	-	-
Services à la collectivité	8 910	9 880	9 195	9 295	-	-
Services rendus à l'extérieur	22 985	24 375	-	-	2 246	2 189
Revenus nets de placements (note 21)	1 383	2 332	(203)	771	11	36
Services et aide aux étudiants	19 318	17 733	13 076	11 894	-	-
Entreprises auxiliaires	16 808	17 113	-	-	-	-
Subvention - MELS (note 4)	361 693	347 464	9 150	8 555	35 202	42 916
Dons						
Fondation de l'Université Laval	384	387	7 542	7 942	-	-
Autres organismes	-	-	-	-	219	195
Autres subventions et produits	12 169	11 448	164 217	162 314	14 287	5 939
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	-	-	-	-	7 935	15 371
	<u>516 902</u>	<u>497 550</u>	<u>202 977</u>	<u>200 771</u>	<u>59 900</u>	<u>66 646</u>
Charges						
Enseignement et recherche libre	319 714	310 781	-	-	-	-
Services à la collectivité	8 395	8 339	13 616	14 439	-	-
Recherche	12 597	12 594	168 245	164 700	-	-
Fonctions de soutien	118 168	117 823	3 873	3 606	-	-
Services et aide aux étudiants	18 264	16 736	18 048	17 559	-	-
Entreprises auxiliaires	11 428	13 876	-	-	-	-
Rénovations et réaménagements	-	-	-	-	2 153	2 575
Intérêts sur la dette à long terme	1 040	2 092	-	-	23 927	26 782
Avantages sociaux futurs	35 010	(2 478)	-	-	-	-
Amortissement autres actifs	-	-	-	-	53	53
Amortissement des immobilisations	-	-	-	-	68 541	62 135
	<u>524 616</u>	<u>479 763</u>	<u>203 782</u>	<u>200 304</u>	<u>94 674</u>	<u>91 545</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(7 714)</u>	<u>17 787</u>	<u>(805)</u>	<u>467</u>	<u>(34 774)</u>	<u>(24 899)</u>

Raymond Chabot
Grant Thornton

Université Laval

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2010

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations	
	2010	2009 Redressé	2010	2009 Redressé	2010	2009 Redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début, tel qu'établi	(126 457)	(116 210)	187 748	184 398	4 768	14 672
Modifications comptables (note 2)	(141 706)	(139 593)	(187 748)	(184 398)	(5 596)	(11 032)
Solde au début, redressé	(268 163)	(255 803)	-	-	(828)	3 640
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(7 714)	17 787	(805)	467	(34 774)	(24 899)
Virements interfonds (note 5)	(33 761)	(19 685)	342	1 148	33 799	20 431
	(309 638)	(257 701)	(463)	1 615	(1 803)	(828)
Variation des autres éléments des soldes de fonds						
Gains (pertes) latentes nées au cours de la période sur les actifs financiers disponibles à la vente	1 586	(5 603)	463	(1 557)	-	-
Reclassement des gains sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans les excédents de la période (note 21)	(228)	(1 277)	-	(58)	-	-
Gains latents nés (pertes latentes nées) au cours de la période sur les dérivés en couverture de flux de trésorerie	1 508	(3 582)	-	-	-	-
	2 866	(10 462)	463	(1 615)	-	-
Solde à la fin	(306 772)	(268 163)	-	-	(1 803)	(828)

Raymond Chabot
Grant Thornton

Université Laval

Bilan

au 31 mai 2010

(en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations	
	2010	2009 Redressé	2010	2009 Redressé	2010	2009 Redressé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF						
Actif à court terme						
Encaisse	-	964	-	-	-	-
Débiteurs (note 7)	49 339	31 270	23 581	26 840	232 402	250 823
Frais payés d'avance (note 8)	2 729	3 329	-	-	-	-
Avances interfonds, sans intérêt	-	-	110 475	86 669	-	-
	52 068	35 563	134 056	113 509	232 402	250 823
Effets à recevoir (note 9)	9 671	13 938	-	-	-	-
Placements (note 10)	38 839	37 597	10 069	9 770	-	-
Immobilisations (note 11)	-	-	-	-	628 359	589 836
Autre actif (note 12)	-	-	-	-	526	579
	100 578	87 098	144 125	123 279	861 287	841 237
PASSIF						
Passif à court terme						
Découvert bancaire	9 024	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires (note 13)	80 680	68 070	-	-	109 320	118 930
Comptes fournisseurs et charges à payer	66 651	63 921	14 049	10 708	11 852	11 645
Produits reportés (note 14)	6 360	5 506	-	-	-	-
Apports reportés (note 15)	-	-	130 076	112 571	-	-
Avances interfonds, sans intérêt	77 373	82 036	-	-	33 102	4 633
Portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 16)	-	-	-	-	44 178	69 060
	240 088	219 533	144 125	123 279	198 452	204 268
Dette à long terme (note 16)	-	-	-	-	420 028	389 931
Passif au titre des prestations constituées (note 17)	164 091	131 049	-	-	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)	-	-	-	-	244 610	246 126
Swaps en couverture de flux de trésorerie (note 19)	3 171	4 679	-	-	-	-
Swaps de flux de trésorerie (note 19)	-	-	-	-	-	1 740
	407 350	355 261	144 125	123 279	863 090	842 065
Soldes de fonds (négatifs) (note 20)						
¹ C Non affectés	(327 706)	(309 221)	-	-	-	-
Affectés d'origine interne	20 934	41 058	-	-	-	-
Affectés à titre de dotation	-	-	-	-	-	-
Investis en immobilisations	-	-	-	-	(1 803)	(828)
	(306 772)	(268 163)	-	-	(1 803)	(828)
	100 578	87 098	144 125	123 279	861 287	841 237

État de la situation : États financiers au 31 mai 2010

❖ Questions



**PROJECTIONS
BUDGÉTAIRES 2011-2012**

Projections budgétaires 2011-2012

❖ Équilibre budgétaire maintenu

REVENUS

(en millions \$)

- | | |
|---|--------|
| ✓ Impact de la hausse de l'effectif étudiant 2010-2011 sur la subvention. | 14 |
| ✓ Ajustement du pourcentage du financement de la subvention à 92,5 % au lieu de 96 %. | (13,6) |
| ✓ Enveloppe « Terrains et bâtiments » et grades universitaires. | (1,4) |
| ✓ Indexation de la valeur étalon à 0,5 % au lieu de 1 %. | (1,3) |
| ✓ Impact de la hausse de l'effectif étudiant 2010-2011 sur droits de scolarité (2,4 M\$) et autres ajustements. | 6,4 |

Projections budgétaires 2011-2012

DÉPENSES

(en millions \$)

- ✓ Dépenses additionnelles équivalentes à la rémunération de la croissance de l'effectif étudiant. (3)
- ✓ Bourses d'exemption aux étudiants étrangers de 3^e cycle. (0,8)
- ✓ Mise à jour des estimés des déficits de capitalisation. 1,4

Projections budgétaires 2011-2012

❖ Questions



**ORIENTATIONS ET
PARAMÈTRES
BUDGÉTAIRES 2011-2012**

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

REVENUS

(en milliers \$)

- Aucun réinvestissement annoncé Ø
- Récurrence de la croissance de l'effectif étudiant 2010-2011 13 700
- Hypothèse de croissance de 0,5 % de l'effectif étudiant 2011 2012 et effet de cohorte 3 400

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

REVENUS (suite)

(en milliers \$)

- Prise en compte du financement des tunnels de service (incluant une rétroactivité de 3 ans) 3 200
- Hausse nette des droits de scolarité (dernière année de 5) 2 400
- Hausse des frais institutionnels
 - Hausse des frais d'analyse du dossier d'admission 350
 - Hausse permise par le MELS 800
- Impact de la Loi 100 (503)

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

DÉPENSES

(en milliers \$)

- Hausses salariales et d'échelons 7 800
- Hausse du budget d'appoint suite à la croissance de l'effectif étudiant 2010-2011 et 2011-2012 5 600
- Mise à jour des indicateurs de la formule de soutien à l'enseignement des facultés 500
- Appui ponctuel aux facultés pour la réalisation des plans de redressement et avances à long terme (1,2 M\$) 200

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

DÉPENSES (suite)

(en milliers \$)

- Maintien du programme institutionnel de bourses de recrutement au 1^{er} cycle (464 k\$)
- Maintien des enveloppes pour l'enseignement à distance, DIP, APTI et des plans de formation continue (466 k\$)
- Programme de bourse d'exemption pour les étudiants étrangers au 3^e cycle (700 k\$)(hausse des étudiants) 1 000

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

DÉPENSES (suite)

(en milliers \$)

- Augmentation du budget d'acquisition de volumes et périodiques 400
- Indexation et ajustement de certaines dépenses institutionnelles, exemples : 1 200
 - entretien ménager (246 k\$)
 - sécurité publique (170 k\$)
 - technologies (555 k\$)
 - contribution pour le mobilier et équipement (300 k\$)

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

DÉPENSES (suite)

(en milliers \$)

- Enveloppe pour soutenir des projets de développement liés aux priorités institutionnelles (700 k\$)
- Déficit structurel des coûts de système (estimé) 7 000
- Équilibre budgétaire sur les opérations courantes 2011-2012

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

DÉPENSES (suite)

(en milliers \$)

- Contributions additionnelles pour les régimes de retraite

11 140

Avec allègement

4,8 M\$

- Compression facultés et services (4,8 M\$)
 - facultés et services 1,3 %
 - facultés en plan et avances 0,8 %
 - exclus : Formation à distance, Bureau recrutement et inter., Services aux étudiants
- Équilibre budgétaire après régimes de retraite Ø

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

❖ Questions



PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2011-2012

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

PROCESSUS BUDGÉTAIRE

- Calendrier des rencontres : du 31 janvier au 15 février.
- Présentation au Comité du budget
 - portrait financier de votre unité;
 - orientations en matière d'offre de formation;
 - évolution du corps professoral;
 - évolution de l'effectif étudiant sur 3 ans;
 - présentation de projets de développement en lien avec la gestion de l'effectif étudiant;
 - besoins en personnel administratif, régulier et surnuméraire
 - processus et critères de décision
 - moratoires en communication et technologies.

Orientations et paramètres budgétaires 2011-2012

PROCESSUS BUDGÉTAIRE (suite)

- Loi 100
 - frais de déplacement et de séjour;
 - autres dépenses;
 - réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif.
- Calendrier des versements budgétaires
 - proposition des modifications.
- Ratios facultaires
 - utilisation des dépenses réelles au lieu du budget alloué.

Processus budgétaires 2011-2012

❖ Questions



LOI 100

❖ Contexte

- ✓ *La Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette a été adoptée le 12 juin 2010.*

❖ Réduction graduelle des dépenses de fonctionnement de nature administrative

Au terme de l'exercice débutant en 2013, les universités doivent :

- ✓ réduire leurs dépenses de fonctionnement de nature administrative d'au moins 10 % par rapport aux dépenses de fonctionnement de même nature engagées pendant l'exercice débutant en 2009;
- ✓ prendre les mesures nécessaires afin que, au terme de leur exercice débutant en 2010, la somme de leurs dépenses de publicité, de formation et de déplacement ait été réduite de 25 % par rapport à la somme de ces dépenses de l'exercice précédent.

❖ Modalités de réduction des subventions

- ✓ Les subventions de fonctionnement des établissements seront réduites annuellement *a priori*, à compter de l'année 2010-2011, du quart de la cible de réduction de leurs dépenses administratives de 10 % d'ici 2013-2014, par rapport aux dépenses observées en 2009-2010.

❖ Réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif

- ✓ Afin de contribuer à la réduction des dépenses de fonctionnement, la taille des effectifs du personnel d'encadrement et du personnel administratif des universités doit être réduite en privilégiant l'attrition.
- ✓ Cette réduction doit se poursuivre jusqu'au terme de l'exercice 2013-2014, même si les dépenses de fonctionnement de nature administrative ont été réduite de 10 %.

❖ Réduction de la taille du personnel d'encadrement et administratif (suite)

- ✓ Le personnel concerné est le personnel d'encadrement et administratif de l'administration générale ainsi que de la gestion des terrains et bâtiments, notamment les cadres, gérants, coordonnateurs, professionnels et personnel de bureau (secrétaires, agents, techniciens, etc.).
- ✓ L'esprit de cette mesure est de libérer 1 poste pour 2 départs à la retraite, tout en s'assurant que l'établissement demeure en mesure de répondre à sa mission.

❖ Reddition de comptes

	Selon RFA	Selon RFA		Prévisions de réductions des dépenses en dollars (\$)			
				2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses⁽¹⁾	2008-2009	2009-2010⁽²⁾					
Formation et perfectionnement (710)	721 655	754 897	Annexe A ⁽³⁾				
Frais de déplacement et de séjour (personnel) (715)	345 900	416 479	Annexe B ⁽³⁾	289 000	289 000	289 000	289 000
Sous-total formation et déplacement	1 067 555	1 171 375	Cible cumulée provisoire de réduction des dépenses à atteindre⁽⁴⁾	289 000	289 000	289 000	289 000
Fournitures et matériels (745)	2 245 407	1 820 126	Annexe C ⁽³⁾		164 036	172 865	259 677
Frais de représentation et réceptions (730)	304 598	249 721	Annexe D ⁽³⁾				
Frais de vérification (770)	74 166	73 230	Annexe E ⁽³⁾				
Frais légaux (765)	648 977	508 488	Annexe F ⁽³⁾	50 000	50 000	50 000	50 000
Honoraires professionnels (760)	2 724 232	2 498 974	Annexe G ⁽³⁾			40 000	65 522
Services contractuels (775)	1 908	41 817	Annexe H ⁽³⁾				
Autres dépenses : précisez ⁽⁶⁾	(424 856)	(330 699)	Annexe I ⁽³⁾				
Sous-total autres dépenses de nature administrative	5 574 432	4 861 656	Cible cumulée provisoire de réduction des dépenses à atteindre⁽⁴⁾	50 000	214 036	262 865	375 199
Grand Total	6 641 987	6 033 031	Cible cumulée provisoire de réduction des dépenses à atteindre⁽⁴⁾	339 000	503 036	551 865	664 199
			Compression paramétrique provisoire cumulée selon MELS⁽⁵⁾	289 000	578 000	867 000	1 156 000

Cible cumulée autres dépenses

Cible cumulée totale

Note 1: Dépenses au fonds de fonctionnement (1) de la fonction et service "administration" (41).

Note 2: Veuillez inscrire vos données 2009-2010 disponibles mêmes si elles ne sont pas encore vérifiées.

Note 3: Veuillez expliquer les mesures qui seront mises en place au cours des 4 prochaines années dans les annexes jointes au présent document.

Note 4: Considérant que la compression paramétrique de 2010-2011 est inférieure à 25 % des dépenses de formation et de déplacement de 2008-2009, toutes les réductions de dépenses en 2010-2011 doivent être faites dans les dépenses de formation et de déplacement. Pour les années 2010-2011 et subséquentes, l'établissement doit inscrire des mesures pour atteindre les montants déjà inscrits par le Ministère.

À partir de l'année 2011-2012, l'Université Laval anticipe une révision de la compression paramétrique et présente une réduction de 10% des dépenses réelles de l'année 2008-2009 tel qu'entendu par le sous-comité de la table des VRAF de la CRÉPUQ.

Note 5: La compression paramétrique est répartie de façon égale sur les 4 années et elle est provisoire car elle a été déterminée à partir des données 2008-2009. Elle sera réévaluée selon les chiffres 2009-2010 vérifiés.

Note 6: L'établissement pourrait privilégier des dépenses et des activités de nature administrative autres que celles ciblées plus haut par le Ministère, sous réserve de ne pas affecter les services aux étudiants. Le cas échéant, il doit préciser le type de dépenses et expliquer en quoi les services aux étudiants ne sont pas affectés.

Note 6 UL: Retrait des frais d'entente de services PPPQ super PEPS et de services stratégiques (Stratégie Conseil).

❖ Unités visées

Les unités visées sont celles établies sous la rubrique « fonctions 41 et 42 », soit :

- ✓ Rectorat et vice-rectorats;
- ✓ Bureau du secrétaire général;
- ✓ Bureau du registraire;
- ✓ Service des finances;
- ✓ Service des ressources humaines;
- ✓ Direction des communications;
- ✓ Service des immeubles;
- ✓ Service de sécurité et de prévention.

❖ Questions



FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO)

Frais institutionnels obligatoires (FIO)

❖ Définition frais institutionnels obligatoires

- ✓ Les frais institutionnels obligatoires (FIO) se définissent comme étant l'ensemble des frais obligatoires imposés par les universités à leurs étudiants, à l'exclusion des droits de scolarité. Les FIO englobent notamment :
 - les frais généraux (admission, examen, stage, etc.);
 - les frais technologiques;
 - les frais de service aux étudiants;
 - les contributions à la vie étudiante;
 - les frais de droits d'auteur;
 - les frais de rédaction de thèses;
 - les primes relatives à certaines assurances obligatoires;
 - les frais liés aux services des sports et des loisirs et divers autres frais (relevés de notes, délivrance de diplômes, laboratoires, uniformes, etc.).

Frais institutionnels obligatoires (FIO)

❖ Les frais sont considérés comme obligatoires lorsqu'ils :

- ✓ sont imposés et facturés directement à l'étudiant par l'université ou une de ses composantes (faculté, département, unité d'enseignement);
- ✓ touchent tous les étudiants d'un groupe défini, sans qu'il y ait possibilité de s'y soustraire.

Frais institutionnels obligatoires (FIO)

❖ Frais qui ne sont pas considérés comme des FIO :

- ✓ les amendes, les frais pour versements en retard ou les autres pénalités applicables à certains étudiants qui dérogent aux exigences du cadre de gestion financière et administrative;
- ✓ les primes d'assurance versées par les étudiants étrangers;
- ✓ l'achat d'équipement ou d'un bien durable qui demeure la propriété de l'étudiant.

Frais institutionnels obligatoires (FIO)

❖ Grille d'encadrement des FIO

Établissements universitaires dont les FIO moyens :*	Hausse permise par étudiant durant l'année
sont inférieurs à 555 \$	50 \$
se situent entre 555 et 699 \$	25 \$
sont supérieurs à 699 \$	15 \$

* Le niveau des frais moyens existant dans un établissement est calculé selon le total de ses revenus provenant des étudiants divisé par le nombre d'étudiants en équivalence au temps plein (EETP).

Frais institutionnels obligatoires (FIO)

❖ Entente avec les étudiants sur des modalités différentes d'encadrement

- ✓ Lorsqu'un établissement convient par écrit, avec les représentants autorisés de ses étudiants, de modalités d'encadrement des FIO différentes de celles prescrites dans la règle budgétaire, les dispositions prévues dans l'entente s'appliquent. Dans les 30 jours suivant une telle entente, un avis écrit précisant sa nature et sa durée doit être transmis à la Direction générale du financement et de l'équipement (DGFE) du secteur de l'Enseignement supérieur, avec copie de l'entente, à défaut de quoi celle-ci sera considérée comme non avenue.
- ✓ Pour être valide, une entente avec les étudiants devra avoir été conclue avec l'association représentative des étudiants concernés au sens de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Frais institutionnels obligatoires (FIO)

❖ Questions



**FIN D'ANNÉE FINANCIÈRE
DE LA RECHERCHE**

Fin d'année financière de la Recherche

❖ **Du côté de la Recherche, l'année financière se termine le 31 mars 2011 et les opérations suivantes doivent être complétées avant le 30 juin 2011 :**

- ✓ produire 2 500 rapports financiers;
- ✓ faire approuver les rapports financiers par les chercheurs;
- ✓ transférer électroniquement les rapports aux organismes.

Fin d'année financière de la Recherche

❖ Tâches à effectuer par le Service des finances

FÉVRIER

- ✓ Envoyer la liste des projets se terminant le 31 mars 2011;
- ✓ Envoyer la liste des BC en engagement;
- ✓ Envoyer le calendrier de transmission des documents;
- ✓ Publier un article dans le bulletin Info-Finances contenant des informations concernant la fin d'année financière de la Recherche.

Fin d'année financière de la Recherche

❖ Tâches à effectuer par le Service des finances

MARS

- ✓ Effectuer les travaux préparatoires.
- ✓ Faire les tests.

Fin d'année financière de la Recherche

❖ Tâches à effectuer par le Service des finances

AVRIL

- ✓ Extraire et transférer les rapports financiers.
- ✓ Imprimer les rapports financiers.
- ✓ Envoyer les rapports financiers aux chercheurs pour approbation et signature.

Fin d'année financière de la Recherche

❖ Tâches à effectuer par le Service des finances

MAI / JUIN

- ✓ Consolider les rapports financiers.
- ✓ Faire le suivi des approbations auprès des chercheurs.

Fin d'année financière de la Recherche

❖ Tâches à effectuer par les facultés

MARS

- ✓ Respecter les délais de fermeture.
- ✓ Faire le suivi des projets se terminant le 31 mars 2011.
- ✓ Faire attention aux BC.

AVRIL / MAI / JUIN

- ✓ Faire le suivi des approbations des chercheurs.

Fin d'année financière de la Recherche

❖ Questions





FORMATION

❖ Problématique

- ✓ 20 à 30 % des participants inscrits aux formations en ligne ne terminent pas leur formation.

❖ Explications

- ✓ Surcharge de travail.
- ✓ Organisation du temps de travail.
- ✓ Environnement inadéquat pour suivre la formation.
- ✓ Absence de plages horaires préalablement déterminées.
- ✓ Connaissances qui ne sont pas exigées pour l'emploi actuel.

❖ Actions – Service des ressources humaines

- ✓ Diffuser l'information
 - un participant doit s'assurer qu'il aura à travailler en gestion financière sous peu;
 - la formation ne le rend pas admissible à un poste qui demande de la gestion financière.

❖ Actions – Équipe de formation du SF

- ✓ Lors de l'envoi du courriel de bienvenue, ajouter le supérieur immédiat en copie.
- ✓ Demander au participant de transmettre l'horaire de formation qu'il aura déterminé.
- ✓ Suivi personnalisé plus régulier avec chaque participant.

❖ Conditions gagnantes

- ✓ Environnement adéquat.
- ✓ Bonne gestion de son temps.
- ✓ Discipline personnelle.
- ✓ Suivi du participant.

❖ Questions



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

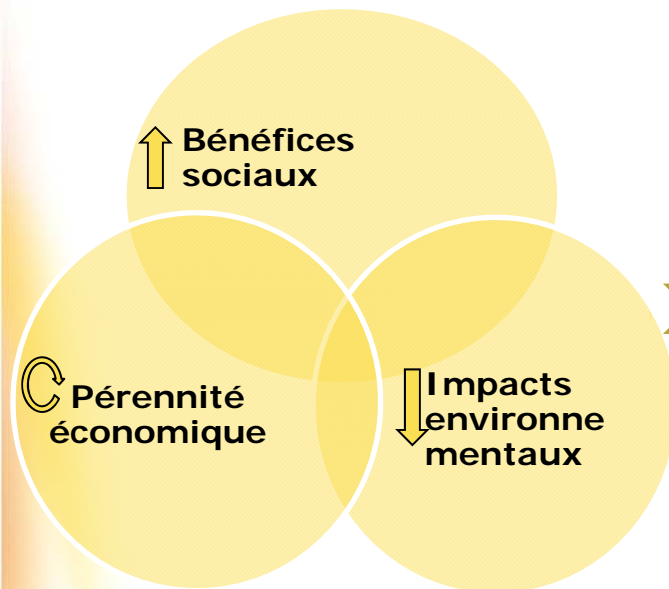
❖ Plan de la présentation

- ✓ Bref retour sur le concept
- ✓ Analyse des acquisitions de l'Université Laval
- ✓ Plan d'action
- ✓ Conclusion

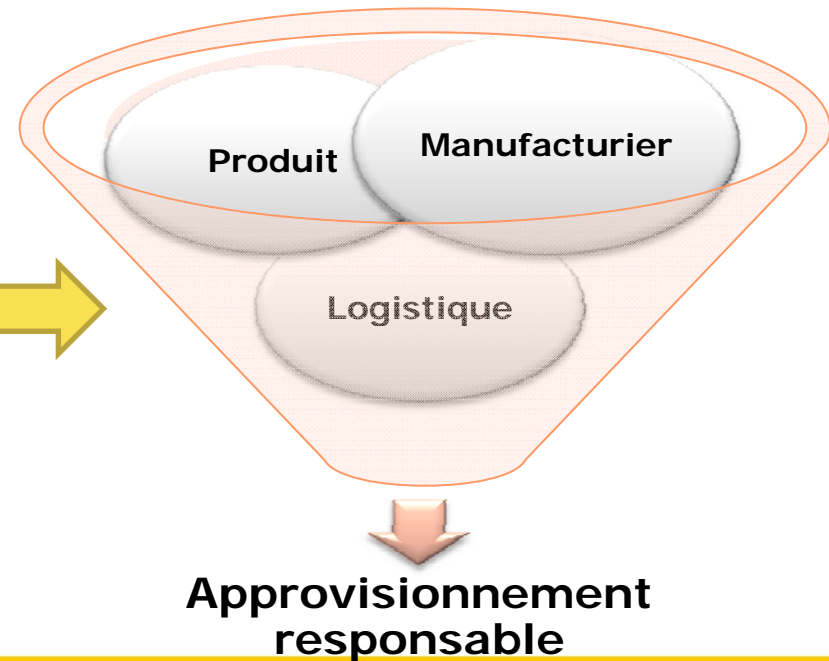
Approvisionnement responsable

❖ Approvisionnement responsable

Développement durable



Fonction approvisionnement



Approvisionnement responsable

❖ **Produit**

- ✓ Impacts environnementaux
- ✓ Impacts sociaux
- ✓ Coût total de propriété

❖ **Fournisseur (distributeur et manufacturier)**

- ✓ Raison sociale et règles de gouvernances
- ✓ Gestion environnementale adéquate
- ✓ Bonne conduite des affaires

❖ **Logistique**

- ✓ Impacts environnementaux
- ✓ Gestion des produits en fin de vie utiles

❖ Analyse des achats de l'Université Laval

Quelle est la dynamique des achats?

- ✓ Qu'est-ce qui est consommé?
- ✓ Qui consomme?
- ✓ Comment les gens consomment-ils?

❖ Dynamique des achats

(Biens : produit ou service)

- ✓ **Biens libres** : aucun contrat, pleine liberté aux demandeurs.
- ✓ **Biens libres sous contrat** : fournisseurs sous contrat, liberté de choix aux demandeurs.
- ✓ **Biens déterminés sous contrat** : fournisseurs sous contrat et liste de produits déterminés, contraintes aux demandeurs.
- ✓ **Biens stratégiques** : recherche et enseignement.

❖ Plan d'action

- ✓ Révision de la politique d'acquisition de l'Université Laval
 - approvisionnement responsable;
 - gestion des biens excédentaires.
- ✓ Information, sensibilisation
- ✓ Outils pour les acheteurs et les demandeurs

❖ Révision de la politique d'acquisition de l'Université Laval

- ✓ Approvisionnement responsable
 - diminution de l'empreinte écologique;
 - partenaires d'affaires responsables;
 - pérennité économique.

- ✓ Gestion des biens excédentaires
 - maximiser la valeur marchande;
 - favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation;
 - définir un ordre d'aliénation;
 - rôles et responsabilités des différents intervenants.

❖ Gestion des biens excédentaires

Révision des procédures financières

- ✓ Transfert à l'interne
 1. Facture interne et description du bien vendu;
 2. Compte de dépense en immobilisation (550600).

- ✓ Vente à l'externe
 1. Déclaration de surplus via le SI;
 2. Facture à l'externe et description du bien vendu;
 3. Utiliser un compte de revenu (A90700, fonds 1).

- ✓ **Les revenus = toujours dans le fonds 3 – Budget d'investissement**

❖ Gestion des biens excédentaires

- ✓ Nouvelles procédures d'aliénation (Service des immeubles)
 - matériel informatique et électronique;
 - mobilier;
 - fournitures et équipements généraux;
 - équipements scientifiques de pointe.

❖ Sensibilisation et création d'outils d'accompagnement pour les demandeurs

- ✓ Guides et outils généraux
 - notions d'approvisionnement responsable;
 - listes des certifications environnementales;
 - outils pour le calcul des coûts totaux de propriété.

- ✓ Guides sectoriels
 - laboratoires responsables;
 - équipements scientifiques;
 - bureau responsable;
 - voyage, transport, hébergement, etc.

- ✓ Fiches techniques pour des produits spécifiques.

Approvisionnement responsable

❖ **Accompagnement et création d'outils de travail pour les acheteurs**

- ✓ Évaluation des manufacturiers/distributeurs en regard à la responsabilité sociétale.
- ✓ Évaluation des coûts totaux de propriété.
- ✓ Évaluation pondérée des qualités environnementales d'un produit, évaluation des certifications.

❖ Révision des contrats à commandes

En fonction de la chronologie des échéances des contrats à commandes.

- ✓ Ordinateurs
- ✓ Mobilier de bureau
- ✓ Peinture
- ✓ Cartouches d'encre
- ✓ Etc.

❖ Questions



RECouvreMENT

❖ Questions



MOT DE LA FIN